Bouqueval (95) : « Ils se sont sauvés sans appeler les pompiers » : 12 hectares d'un champ agricole incendiés après des feux d'artifice tirés par le cortège d'un mariage (MàJ : Trois personnes présentées à la justice)

12/07/2026 à 0h05



C'est l'un de ses salariés, qui travaillait alors sur son exploitation, qui l'avait prévenu après avoir vu plusieurs personnes stationner leurs voitures de luxe en bordure du champ avant d'entendre les premières détonations.

« Mon salarié a tout filmé et, sur la vidéo, on voit bien qu'il ne tire pas en l'air, mais à 30 degrés, en direction du champ », relate Éric. Avant d'ajouter : « Quand je suis arrivé, cinq minutes plus tard, les deux tiers du champ avaient brûlé. Et eux, ils se sont tous sauvés, sans même appeler les pompiers ! »

> *Celles-ci ont impliqué des dizaines d’auditions et de nombreuses investigations qui ont permis de déterminer l’identité et la responsabilité de trois personnes, pour avoir respectivement acheté le matériel pyrotechnique et tiré des mortiers d’artifice en direction du champ.Le colonel Denis Mottier, commandant du groupement de gendarmerie du Val-d’Oise.*

Ces trois individus ont été placés en garde à vue et présentés devant un magistrat du parquet de Pontoise en vue de leur jugement au tribunal correctionnel.

Actu.fr

12/07/2026

Alors que de plus en plus de municipalités annulent les traditionnels feux d’artifice du 14 juillet pour cause de risque d’incendie, ceux-là ne se sont pas privés. Ce samedi 4 juillet, aux abords de la commune de Bouqueval, dans l’est du Val-d’Oise, un feu de chaume a été déclaré. (…)

Tout commence aux alentours de 17h30, le samedi 4 juillet, quand Éric, agriculteur à Bouqueval, reçoit un appel du salarié qui travaille sur son exploitation. « Il me dit qu’en sortant de la ferme, il a vu une vingtaine de personnes arriver. » De l’autre côté de la route, **le cortège, composé d’une quinzaine de véhicules de luxes, s’arrête en bordure du champ d’Éric**. (…)

Un jour de fête qui aurait pu finir en catastrophe alors que l’une des personnes décide de tirer des feux d’artifice et pétards. « Mon salarié a tout filmé et, sur la vidéo, on voit bien qu’il ne tire pas en l’air, mais à 30 degrés, en direction du champ », relate Éric.

« Quand je suis arrivé, cinq minutes plus tard, les deux tiers du champ avaient brûlé, se rappelle l'agriculteur. Et eux, ils se sont tous sauvés, sans même appeler les pompiers ! » A leur arrivée, les effectifs de la gendarmerie ont, en effet, retrouvé plusieurs résidus de mortiers et feux d'artifice sur place. (…)

Une chance pour Éric, sa récolte avait déjà été faite. « Maintenant, il faut compenser la chaume perdue par un apport de fumier ou compost : il faut compter 2 000 à 3 000 euros », comptabilise celui qui ne blâme pas « le préjudice, mais plus l'inconscience de provoquer une situation qui aurait pu être beaucoup plus grave ». (…)

Au total, douze hectares ont été brûlés par les flammes. Un incident qui aurait pu virer au drame pour cette **commune de 314 habitants dans laquelle les maisons sont collées aux parcelles agricoles**.

Le Parisien